



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **KOUN BREIZH s'indigne de la décision prise par la municipalité de Bouvron de débaptiser la place de l'abbé Corbillé, prêtre réfractaire, fusillé contre le mur de L'Eglise**

Avec consternation, nous venons d'apprendre par la presse l'intention affichée de débaptiser la place de l'Abbé Corbillé à Bouvron.

Après le manoir du XV<sup>e</sup> siècle, où résidait le secrétaire du duc François II, c'est la mémoire de Bretagne que l'on fait disparaître.

L'Abbé Nicolas Corbillé était le premier maire de Bouvron, prêtre réfractaire qui, pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, fut fusillé contre le mur de l'église. L'argument avancé par la mairie serait la séparation des églises et de l'État. Faudrait-il désormais effacer toute trace de la religion dans l'espace public ? Jusqu'où cette injonction nous conduira-t-elle ?

Nous avons compris que le ressort de cette décision est d'ordre idéologique en éradiquant tout ce qui rappelle la religion, la Bretagne et son histoire.

Notre histoire de Bretagne est remplie de ces prêtres réfractaires, pourchassés et officiant de nuit à la lumière des flambeaux. Ils participent de notre mémoire collective. Que l'on soit d'accord ou pas avec cette mémoire, elle doit être respectée.

Surtout, il s'agit d'une manière scandaleuse d'effacer de nos mémoires les errements totalitaires du pouvoir politique révolutionnaire.

Alors que les haines progressent, que les extrêmes ont le vent en poupe, il faudrait au contraire enseigner à nos enfants les événements les plus tragiques de leur histoire.

Nos enfants doivent savoir qu'aucun pouvoir n'est légitime, quelle que soit sa philosophie, pour assassiner un homme contre le mur d'une église, au seul fait qu'il refuse de prêter serment. Est-ce bien cela que l'on souhaite passer sous silence à Bouvron ?

### **Koun Breizh - Bertaign Tenant – Mémoire de Bretagne**

Association à but non lucratif de droit français par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – n° W563014064

Ti ar Vro Gwened, 3 rue de la Loi - 56000 Vannes

[www.memoire-de-bretagne.bzh](http://www.memoire-de-bretagne.bzh)

06 68 56 67 69

[presse@memoire-de-bretagne.bzh](mailto:presse@memoire-de-bretagne.bzh)

Aucun argument n'est recevable pour occulter cette mémoire qui devrait être celle de tous les hommes, pas même le dessein louable de féminiser les noms de lieux.  
De surcroît, ce type de décision n'est pas de celles qui contribuent à l'apaisement et à l'unité des Français.

L'association Koun Breizh va adresser un courrier à la municipalité de Bouvron pour rappeler cette évidence. Elle se tient à sa disposition pour honorer la mémoire d'un homme sacrifié sur l'autel de la folie des hommes.

Pour Koun Breizh  
Y OLLIVIER